



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada



Citoyenneté et Immigration Canada

Présentation de CIC au
Sommet- Les
programmes
d'établissement en
Alberta



Canada



Aperçu de la présentation

Introduction

- Cycle de financement de l'établissement
- Les quatre piliers de l'intégration

Services d'établissement en Alberta

- Les services d'établissement : Qui y a recours?
- Tendances relatives à l'utilisation et au financement
- Résultats du Rapport annuel sur le rendement du projet (RARP)

Perspective nationale

- Une approche stratégique à la conception de programmes d'établissement
- Perspectives d'avenir
- Prochaines étapes



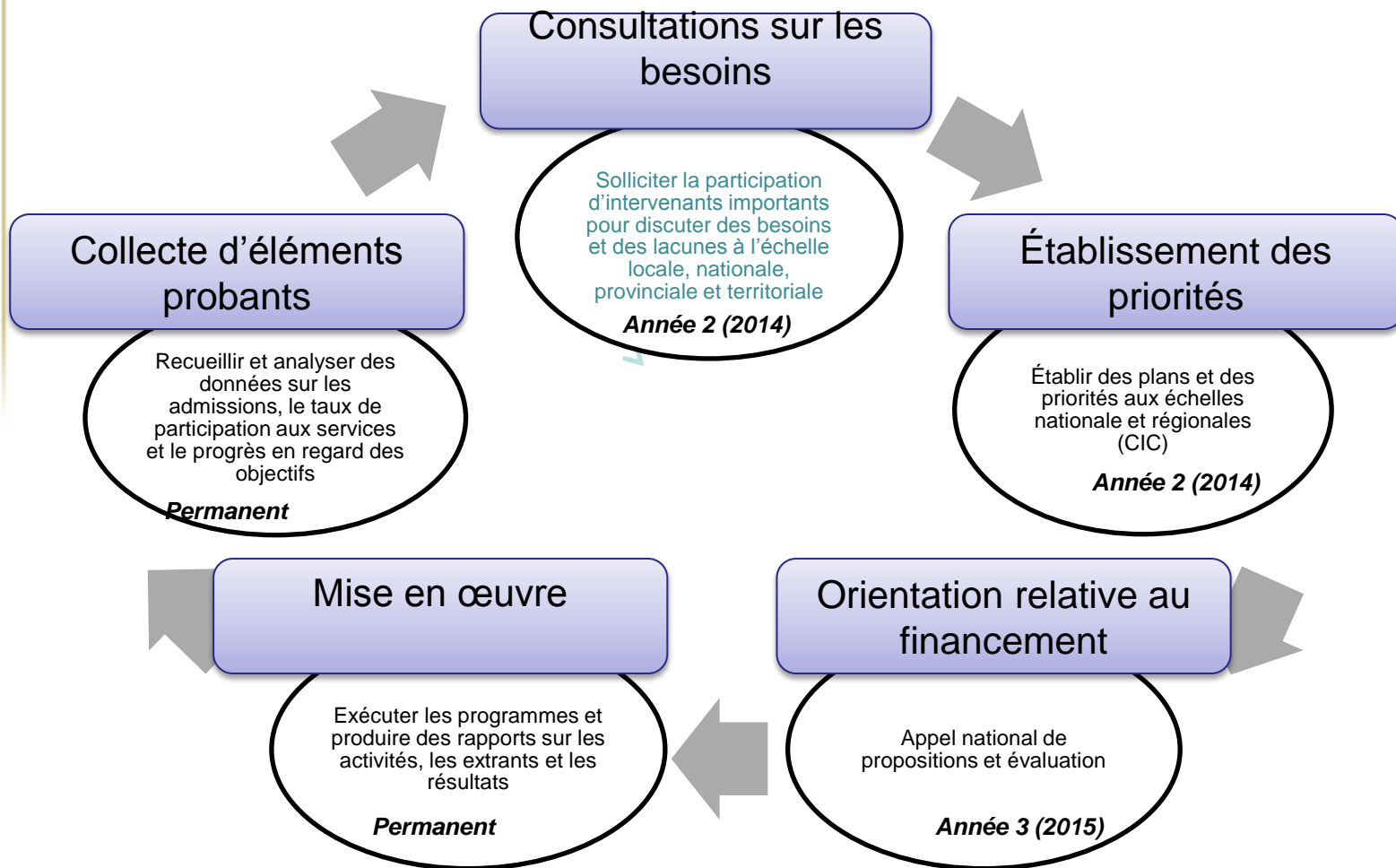


Cycle de financement prioritaire

- CIC reconnaît la nécessité d'offrir un programme d'établissement souple et global afin de veiller à ce que les nouveaux arrivants s'intègrent rapidement à la société canadienne.
- Afin de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne les priorités en matière de financement, CIC utilise des moyens à la fois nouveaux et existants pour recueillir de l'information.
- Les sommets représentent un nouveau moyen de consulter les intervenants établis ou nouveaux; d'améliorer les connaissances et la compréhension des besoins et des difficultés qui ont trait à la prestation de services d'établissement; et de faciliter l'établissement de priorités pour l'avenir.
- Les sommets s'inscrivent dans un cycle de planification régulier plus large sur trois ans, associé à l'appel national de propositions concernant le financement des services d'établissement.



Nouveau cycle d'établissement des priorités





Les quatre piliers de l'intégration

L'intégration à CIC repose sur quatre piliers, qui représentent les objectifs autour desquels les travaux sont organisés :

- création d'une société accueillante;
- besoins linguistiques des nouveaux immigrants;
- participation au marché du travail;
- autres services d'établissement de base.





Services d'établissement en Alberta

Les prochaines diapositives traitent de services d'établissement propres à l'Alberta, notamment :

- tendances relatives à l'utilisation des services, aux populations immigrantes, à l'affectation des fonds;
- qui utilise quels services;
- information tirée du Rapport annuel sur le rendement du projet (RARP).

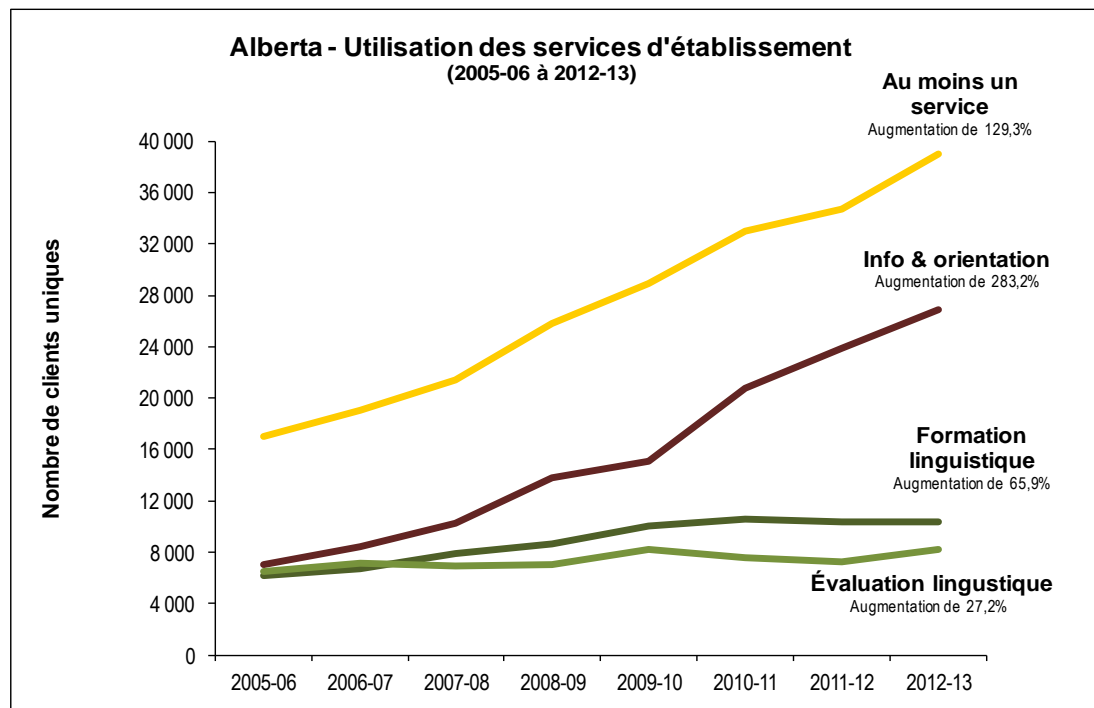




Alberta en bref

Allocations nettes

2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
\$15 760 979	\$27 525 307	\$32 435 900	\$48 433 209	\$58 536 986	\$60 048 771	\$64 071 989	\$74 978 539	\$79 543 287	\$85 878 007



- En 2014-15, le niveau de financement fédéral pour les services d'établissement dans la province a atteint 85,9 M\$, soit plus de 5 fois le niveau de 2005-06.
- En 2012-13, près de 40 000 clients ont utilisé au moins un service d'établissement.
- Ceci représente plus de 2 fois le nombre de clients qui ont utilisé des services d'établissement fédéraux en 2005-06.



Résidents permanents par catégorie – 2012 et 2013

Nombre de résidents permanents en Alberta

2005	19 405
2006	20 716
2007	20 860
2008	24 201
2009	27 017
2010	32 650
2011	30 961
2012	36 095
2013	36 640

- Au cours des dernières années, le nombre de résidents permanents en Alberta a augmenté de façon significative.
- Les données préliminaires de 2013 indiquent qu'il y avait 36 640 résidents permanents en Alberta, soit presque 2 fois le nombre de résidents permanents de 2005.
- La plupart des résidents permanents sont de la catégorie économique qui comprend les candidats des provinces. Au cours des dernières années, les candidats des provinces en Alberta représentaient entre 20% et 30% de tous les candidats des provinces à travers le Canada.

Résidents permanents selon la catégorie	2012		2013	
	Nombre	%	Nombre	%
Regroupement familial	8 435	23,4%	10 425	28,5%
Immigrants économiques	24 575	68,1%	22 645	61,8%
Réfugiés	2 250	6,2%	2 750	7,5%
Autres immigrants	830	2,3%	815	2,2%
Total	36 095	100,0%	36 640	100,0%

Réfugiés parrainés par le gouvernement	720	N/A	780	N/A
--	-----	-----	-----	-----



Utilisation des services d'établissement

Les données pour 2013-14

- iCARE est un nouveau système et 2013-14 est une année de transition. Certains modules iCARE ont été lancés à la fin de l'exercice de sorte qu'il est difficile d'obtenir des données agrégées pour tous les services par province.
- Pour préserver l'intégrité des données, pour 2013-14, nous présentons seulement les données qui sont complètes en ce moment. À partir de 2014-15, nous serons en mesure de présenter l'analyse par province.

2012-2013		
Genre de service	Utilisation des services d'établissement (à l'extérieur du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique)	Alberta
Nombre de clients uniques qui ont eu recours à au moins un service d'établissement	205 869 Immigrants économiques: 44,6% Regroupement familial: 26,1% Réfugiés: 22,0%	39 023 Immigrants économiques: 51,7% Regroupement familial: 20,3% Réfugiés: 22,2%
Nombre de clients uniques inscrits à une formation linguistique	59 388 Immigrants économiques: 38,3% Regroupement familial: 34,2% Réfugiés: 23,8%	10 312 Immigrants économiques: 34,5% Regroupement familial: 34,8% Réfugiés: 27,9%
Nombre de clients uniques ayant reçu des services d'information et d'orientation	147 897 Immigrants économiques: 44,3% Regroupement familial: 23,7% Réfugiés: 23,7%	26 873 Immigrants économiques: 56,0% Regroupement familial: 14,8% Réfugiés: 23,0%

Ce qui est disponible pour 2013-14

- En 2013-14, plus de **260 000 résidents permanents** (à l'extérieur du Québec et de la C.-B.) ont utilisé au moins un service d'établissement.

Utilisation des services d'établissement	Nombre de clients unique	Nombre de services	Nombre de clients ayant utilisé des services de soutien
Évaluation des besoins et aiguillage	20 945	32 830	9 814
Évaluation de la langue	10 382	10 247	N/A
Formation linguistique	15 195	36 854	N/A
Services d'information et d'orientation	31 082	88 534	10 526
Services liés à l'emploi - Compte total	6 606	25 746	341





Information générale sur les projets transmise par les fournisseurs de services

- En 2013-2014, CIC a reçu 538 rapports annuels sur le rendement du projet (RARP), représentant 529 accords de contribution (AC) des fournisseurs de services (FS) à l'échelle du Canada. De ce nombre, 114 RARP provenaient des FS de l'Alberta.
- La plupart des projets portaient sur diverses composantes du programme d'établissement.

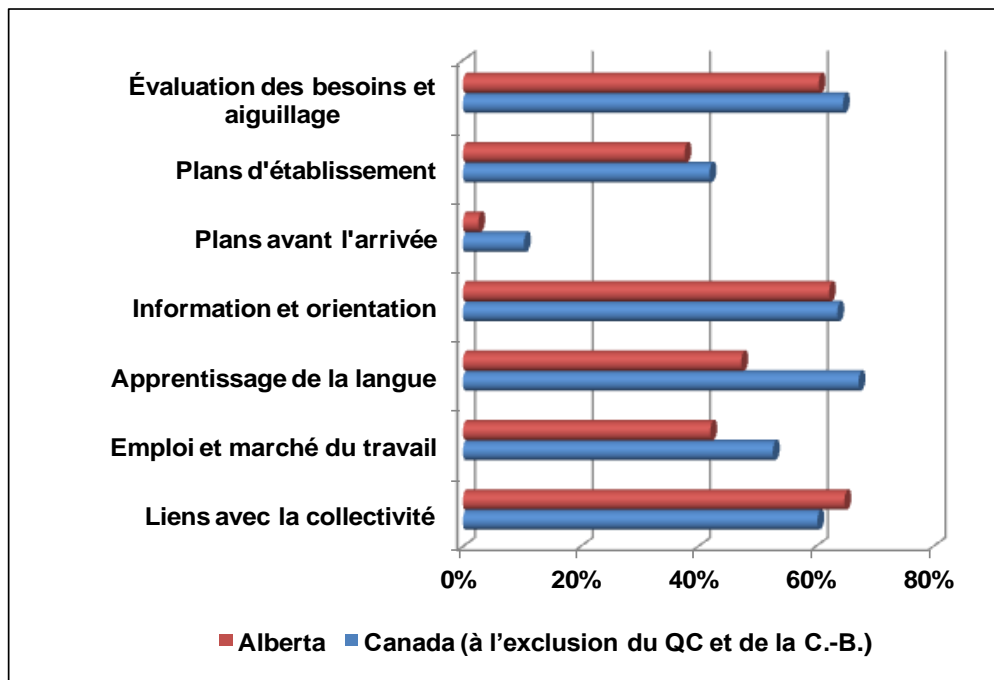
En Alberta...

La composante Liens avec la collectivité était la plus fréquente; elle était incluse dans près de 65 % des projets.

Par ailleurs, il semble que l'élaboration de plans d'établissement, en tant que composante d'un projet, soit moins fréquente dans les projets en Alberta. Elle était incluse dans environ 38 % des projets.

Une grande proportion de projets comprenaient la composante d'information et d'orientation, dans une proportion presque aussi grande que les liens avec la collectivité.

Il est utile de souligner que la composante linguistique en Alberta était moins fréquente qu'au niveau national. Cela est sans doute attribuable à l'entente conclue entre CIC et l'Alberta en matière de formation linguistique.



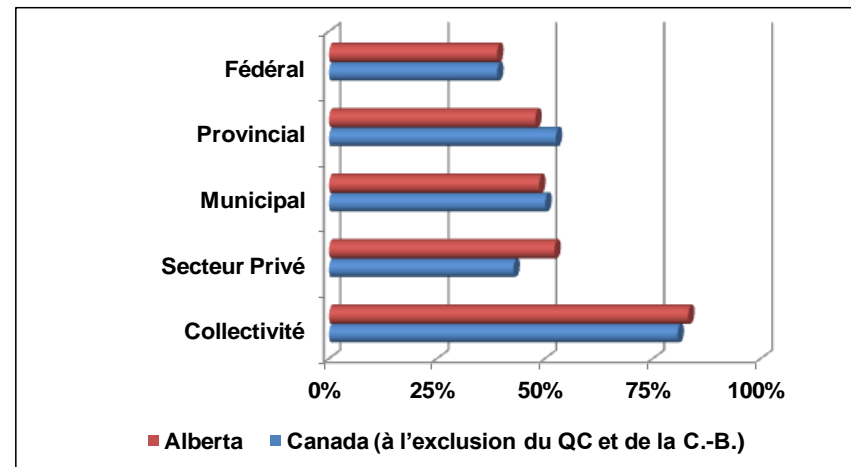
Ressources pour les projets

Plus de 95 % des projets en Alberta étaient appuyés par des partenariats.

Le partenaire désigné le plus souvent était la collectivité, suivi du secteur privé.

La participation des partenaires facilitait l'exécution du projet des façons suivantes :

- service d'aiguillage des clients communs;
- conférenciers invités, animation d'ateliers et de séances d'information;
- échange d'information, transmission de connaissances et d'expertise au personnel du FS;
- salle de formation et de réunion, prix de présence, vêtements et autres mesures de soutien en nature;
- Appui au perfectionnement des compétences professionnelles des clients (p. ex., participer à des simulations d'entrevue, offrir des occasions de placement professionnel, etc.).



En plus de la participation des partenaires, des bénévoles ont appuyé les projets de différentes façons, notamment en :

- favorisant le perfectionnement linguistique des clients;
- offrant de l'aide pour répondre aux besoins d'apprentissage des clients;
- participant au perfectionnement professionnel des clients;
- formant des partenariats dans la collectivité.



Facteurs habilitants et pratiques prometteuses

Les FS en Alberta, comme dans plusieurs autres provinces, signalent des chevauchements entre les facteurs habilitants et les pratiques prometteuses. Voici les plus courants :

- Partenariats développés avec les organismes communautaires, comme les services d'emploi, les établissements éducatifs et les conseils multiculturels.
- Sensibilisation à propos des services disponibles auprès des partenaires et des clients éventuels.
- Possibilités de formation ciblée pour les clients :
 - compétences linguistiques (p. ex. ALS);
 - compétences professionnelles (p. ex. rédiger un curriculum vitae);
 - aptitudes à la vie quotidienne (p. ex. compétences parentales, connaissance de la culture canadienne).
- Embauche et maintien en poste de membres du personnel bien formés et multilingues qui sont habituellement mieux en mesure de :
 - desservir les clients en tenant compte des différences culturelles;
 - concevoir ou gérer des programmes innovateurs mieux adaptés afin de répondre à des besoins précis en matière d'apprentissage, cernés dans le cadre d'évaluations des besoins.
- Prestation de services mixtes et holistiques aux clients (guichet unique) pour répondre aux demandes ciblées;
- Joindre les populations confrontées à de multiples obstacles, notamment les femmes, les jeunes et les personnes âgées, en offrant des cours fondés sur ses groupes de pairs ou au moyen de visites à domicile, etc.



Besoins des clients

- L'analyse du RARP révèle que les nouveaux arrivants en Alberta ont généralement les mêmes besoins et nécessitent les mêmes services que ceux des autres provinces.
- Parmi les différences notables en Alberta, notons :
 - L'incidence d'un marché du travail solide sur le coût de la vie et la migration secondaire en provenance des autres provinces.
 - L'incidence des inondations dans certaines régions sur la prestation de services et les demandes des clients.

Formation linguistique	<ul style="list-style-type: none"> • Une plus grande diversité de cours offerts (par exemple, des cours à des niveaux supérieurs des NCLC), un plus grand nombre de cours offerts de façon générale pour réduire les listes d'attente et répondre à la demande en matière de formation. • Plus de possibilités de mettre en pratique les compétences en langue officielle en ayant des conversations avec des personnes dont le français ou l'anglais est la langue maternelle. • Formation linguistique propre au milieu de travail (terminologie, normes, etc.). • Sessions de classe d'une plus longue durée et plus grand nombre de cours par semaine.
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la recherche d'emploi. • Accès à des services d'orientation professionnelle et à des renseignements sur le milieu de travail au Canada. • Aide relative aux titres de compétences, aux qualifications et aux permis et soutien à la recherche d'emploi dans une profession identique ou connexe.
Services de soutien	<ul style="list-style-type: none"> • Aide en matière de transports. • Options abordables en matière de services de garde des enfants.
Logement	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des logements abordables.
Services communautaires, réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et accès aux services communautaires. • Activités visant à réduire l'isolement social; mise en place de réseau de soutien dans la collectivité.
Activités propres aux pairs (jeunes)	<ul style="list-style-type: none"> • Services liés à l'emploi adaptés aux jeunes. • Accès à des activités parascolaires et à l'aide scolaire.
Soutiens aux parents	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation en matière de droits et responsabilités des parents. • Aide pour comprendre les systèmes scolaires au niveau primaire et secondaire.



Vers une approche plus stratégique de l'établissement

Le passé...

Approche dite de « patchwork » à la conception de programmes

Propositions soumises en continu

Réunions FPT

Recherche universitaire et appliquée

Évaluations/examens de programmes et de projets pilotes individuels

Le présent...

Cycle d'amélioration continue en profondeur

Cycle d'appel national de propositions de 3 ans (y compris la Conférence nationale sur l'établissement et les sommets)

Services comparables à l'échelle nationale avec interventions propres à chaque région

Examen des données du système iEDEC et du RARP

Résultats de sondages menés auprès de fournisseurs de services

Évaluation des tendances nationales et régionales en matière d'immigration

Accords multilatéraux avec les provinces/territoires

PLI, RIF, IEC

Collaboration approfondie avec les partenaires FPT (Plan d'action pancanadien pour aider les immigrants à réussir, Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger, Conseil national de l'établissement)





Priorités actuelles

Objectif de l'appel national de propositions de 2012 : Établir des services comparables à l'échelle du pays et améliorer les normes de programme.

- Les nouveaux arrivants ont accès à des services directs :
 - *Bienvenue au Canada*;
 - évaluations des besoins et plans d'établissement normalisés;
 - outil *Vivre au Canada*;
 - Évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP) et Tutela.ca;
 - ateliers de recherche d'emploi, programmes de préparation à l'emploi et mentorat;
 - services de garde pour les enfants de nouveaux arrivants.
- Le secteur de l'établissement et la collectivité reçoivent du soutien :
 - élargissement du modèle des PLI à l'échelle du pays;
 - collaboration avec le secteur de l'établissement pour examiner la formation et la mobilisation du personnel.





Vers l'avenir – Réforme du système d'établissement

- Approches collaboratives : Intégrer des pratiques de collaboration et de concertation dans la conception de programmes, et mobiliser les partenaires et les intervenants tôt et souvent.
 - participation des employeurs;
 - planification des partenariats communautaires;
 - Stratégie linguistique FPT;
 - plan d'action FPT.
- Programme en matière d'innovation : Chercher à établir de nouveaux partenariats au sein des secteurs public et privé, mobiliser de nouvelles ressources pour l'intégration et soutenir des formes de participation plus larges.
 - innovation sociale;
 - recours à la technologie;
 - communauté de pratique en ligne.
- Concentration sur le marché du travail dans tous les domaines de la conception des programmes et tous les segments de la population des nouveaux arrivants.
 - expansion et amélioration des services offerts avant l'arrivée;
 - reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger.





Prochaines étapes pour le Sommet

- Les discussions tenues lors du sommet seront enregistrées par les hôtes et le personnel régional de CIC.
- Leurs rapports seront communiqués à CIC, qui en analysera les résultats et formulera des recommandations en fonction de ceux-ci.
- Ces recommandations seront examinées dans le cadre de l'exercice d'établissement des priorités pour l'appel national de propositions, puis utilisées en plus d'autres données (telles que les priorités régionales désignées, le RARP, etc.) en vue de finaliser les priorités, d'orienter les décisions en matière de financement et de parfaire les programmes de CIC.
- Une fois les priorités finalisées, l'appel national de propositions pourra être lancé.

